
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 23 juin 2016 à 18h30 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX LES BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Françoise CARON
2	AIX LES BAINS	T	Marina FERRARI	
3	AIX LES BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Corinne CASANOVA
4	AIX LES BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
5	AIX LES BAINS	T	Michel FRUGIER	
6	AIX LES BAINS	T	Joaquim TORRES	Pouvoir de Jean-Jacques MOLLIE
7	AIX LES BAINS	T	Christiane MOLLAR	
8	AIX LES BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX
9	AIX LES BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
10	AIX LES BAINS	T	Corinne CASANOVA	Arrivée après la 44 ^{ème} délibération
11	AIX LES BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
12	AIX LES BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
13	AIX LES BAINS	T	Véronique DRAPEAU	
14	AIX LES BAINS	T	Serge GATHIER	
15	AIX LES BAINS	T	André GIMENEZ	
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Nicole FALCETTA
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANÇON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
21	DRUMETTAZ CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Gilles LAURENT
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX SPEYSER	
23	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir de Robert CLERC
24	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANCOIS	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
25	MERY	T	Eudes BOUVIER	
26	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
27	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
28	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
29	MOUXY	T	Nicolas MARC	
30	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
31	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
32	SAINTE OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
33	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	Départ après la 15 ^{ème} délibération
34	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 42 ^{ème} délibération
35	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
36	VIVIERS DU LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
37	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
38	VOGLANS	T	Martine BERNON	

16 communes présentes

Absents excusés :

AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
AIX LES BAINS
LE BOURGET DU LAC
LE BOURGET DU LAC
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
DRUMETTAZ-CLARAFOND

Isabelle MOREAUX-JOUANNET
Aurore MARGAILLAN
Jean-Marc VIAL
Pascal PELLER
Jean-Jacques MOLLIE
Nathalie MURGUET
Françoise CARON
Pierre HOCHARD
Nicole FALCETTA
Gilles LAURENT

GRESY SUR AIX
GRESY SUR AIX
ONTEX
TRESSERVE
VIVIERS-DU-LAC

Robert CLERC
Elisabeth ASSIER
Jacques CURTILLET
Jean-Claude LOISEAU
Martine SCAPOLAN

Autres présents non votants :

Michel GOUDOUNEIX	Directeur Général des Services
Frédéric GIMOND	Directeur Général Adjoint
Françoise GRAVIER	Directrice Pôle Ressources
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique
Eline QUAY THEVENON	Assistante Direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16 juin 2016 à laquelle était joint un dossier de travail de 421 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 49 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 37 présents (36 titulaires et 1 suppléant), et 49 votants.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION

N° : 14 Année : 2016

Exécutoire le : 27 JUIN 2016

Affichée le : 27 JUIN 2016

Visée le : 27 JUIN 2016

FINANCES Budget Principal Admissions en non-valeurs 2016

Le comptable public demande l'admission en créances irrécouvrables et, par suite, la décharge du compte de gestion des sommes considérées sur le budget PRINCIPAL pour l'exercice 2013.

Considérant que les sommes dont il s'agit ne sont pas susceptibles de recouvrement et que le comptable public justifie de l'impossibilité d'en exercer utilement les poursuites par suite d'insolvabilité, ces créances irrécouvrables peuvent être admises en créances éteintes.

Les titres ont été émis sur le budget PRINCIPAL pour des dépôts de déchets verts en déchetteries par un professionnel. Ils se rapportent à SARL SYLVAIN SAVOIE pour un montant de 1 200,00 euros, suite au jugement de clôture de la procédure de liquidation judiciaire de l'entreprise pour insuffisance d'actifs.

Il convient d'autoriser l'inscription de cette somme en créance éteinte, à l'article 6542, au chapitre 65, du budget PRINCIPAL sur l'exercice 2016.
Les crédits seront ouverts au budget 2016.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE les écritures ci-dessus détaillées.

Aix-les-Bains, le 23 juin 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 58
- Présents : 37
- Votants : 49
- Pour : 47
- Contre : 0
- Abstentions : 2
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget principal - Admission en non-valeurs 2016

Date de transmission de l'acte : 27/06/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 27/06/2016

Numéro de l'acte : d1458 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160623-d1458-DE

Date de décision : 23/06/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.3. Autres